

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
Band: 8 (1958)
Heft: 4

Buchbesprechung: L'exode de mai-juin 1940 [Jean Vidalenc]

Autor: Pelet, Paul-Louis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pacte Briand-Kellog, bien que brièvement exprimée, est celle de l'approbation: «Le Pacte de la Société des Nations, le Pacte rhénan, dans lequel s'engrenait notre accord militaire avec la France, le Pacte de Paris, créaient un régime de paix et de sécurité. Le territoire était couvert à l'est par la région démilitarisée du Rhin.» De ce système, Hymans, ministre des affaires extérieures jusqu'en 1936, à l'exception de quelques mois, en vit les premiers démantèlements: il devait en connaître les conséquences finales avec l'exil en 1940. Il ne revit pas sa patrie libérée par les Alliés une seconde fois. Ces mémoires ont été publiés par disposition testamentaire et contiennent des séries de notes, de fragments rédigés disposés dans un ordre approximativement chronologique par les éditeurs. Le fait même que ces mémoires soient publiés dans leur état d'inachèvement explique que l'on retrouve les mêmes problèmes traités dans plusieurs chapitres, de façon plus ou moins approfondie. De plus, l'auteur a rédigé nombre de ces chapitres sur des notes prises au jour le jour dans les périodes où cela lui fut matériellement possible: le témoignage est, de ce fait, disproportionné suivant l'événement. De nombreuses pages concernent les négociations de la conférence de Paris en 1919, tandis que d'autres événements sont traités beaucoup plus rapidement. Il s'agit, nous insistons, d'un témoignage qui se veut aussi exact que possible et qui émane d'un homme d'une grande honnêteté intellectuelle qui cherche à faire la lumière, à éclairer. Cette attitude amène Hymans à reconnaître lui-même l'existence de lacunes dans ses souvenirs: le meilleur exemple est celui du conseil de la couronne tenu le 2 août 1914 pour discuter de l'ultimatum allemand; dans ces moments critiques, l'auteur n'eut pas le temps de noter ce qui s'était passé exactement et avoue ne se rappeler que certains détails. L'ouvrage, en bref, est intéressant par son apport de renseignements, complété qu'il est de près de deux cents pages d'annexes, groupant des documents diplomatiques et de la correspondance privée. Un index biographique très complet est encore joint. Une source de valeur est ainsi ajoutée pour l'histoire de la Belgique moderne. Regrettons que Hymans n'ait pu achever les chapitres qui auraient touchés à son activité au sein de la Société des Nations.

Lausanne

Jean-Pierre Aguet

JEAN VIDALENC, *L'exode de mai-juin 1940*. Paris, Presses universitaires de France, 1957. In-8°, VIII + 440 p. (Coll. «Esprit de la Résistance».)

Des souvenirs personnels, des témoignages oraux, la communication de journaux intimes et de notes prises sur le vif, des enquêtes officieuses entreprises au lendemain de l'armistice de 1940 pour subvenir aux besoins des réfugiés, plus de trois cent quatre-vingt publications: mémoires, souvenirs, plaidoyers, ou romans fournissent à M. Vidalenc la matière de sa magistrale étude. L'accumulation, le recoupement, le contrôle de sources si abondantes

compensent l'absence des documents officiels, encore inaccessibles aux historiens et sans doute très incomplets du fait de la débâcle administrative.

Avant le déclenchement des hostilités, le gouvernement français avait étudié des plans d'évacuation des civils et envisagé les mesures à prendre, mais sans les rendre publiques, de peur de nuire à un moral qui manquait de fermeté. Dès septembre 1939, une zone frontalière de 15 km. de profondeur avait été vidée de ses habitants qui avaient gagné des lieux d'accueil organisés dans les départements centraux. Si les repliés avaient parfois manqué de travail, si des malentendus provenant de la différence des dialectes, des opinions politiques ou des mœurs s'étaient produits ici ou là, dans l'ensemble, cette première évacuation s'était accomplie dans des conditions satisfaisantes. D'autre part, quantité de familles s'étaient éloignées des points stratégiques ou des centres industriels; mais du fait de la « drôle de guerre » beaucoup d'entre elles avaient regagné leur domicile.

Lors de l'offensive de mai 1940, l'arrivée de Belges, de Luxembourgeois, de Hollandais bien plus nombreux qu'on ne l'avait imaginé, la rapidité de l'avance ennemie qui provoque des départs précipités, rendent difficile l'application des mesures prescrites. Au début, les convois routiers, les trains emmènent les réfugiés à peu près selon les plans établis. Rapidement les percées allemandes bouleversent toutes les données, coupent les routes de repli, épouvantent des populations qui s'étaient crues à l'abri du danger. Le défilé ininterrompu des fugitifs, l'arrivée de proches voisins chassés par la crainte de l'ennemi, des bruits alarmistes, le bombardement de localités sans intérêt stratégique, provoquent une émigration massive. Sur les routes, l'attaque des colonnes de civils par les avions porte à leur paroxysme la confusion et la terreur.

L'auteur s'efforce de fixer la chronologie des départs, la direction prise par les courants de fugitifs, au gré de la progression allemande. Dans quelle mesure, la « cinquième colonne » dont on a tant parlé a-t-elle contribué à vider le pays, à embouteiller les routes que devaient suivre les armées, à créer une atmosphère de panique? A part quelques cas très nets, il est difficile de faire le départ entre les fuyards à bout de nerfs et les agents de l'ennemi: les vaincus se sentent toujours trahis. Certes le commandement allemand a tiré profit de cette migration collective qui matérialisait le sentiment de la défaite et pouvait gêner les mouvements des armées françaises. Mais dans quelle mesure l'a-t-il dirigée? Les services secrets n'ont pas révélé leurs archives.

Avec une grande prudence, l'auteur essaie d'interpréter les événements. Comment expliquer la fuite de plusieurs millions de Français, de tous les milieux, de toutes les conditions, poussés par la même idée: échapper aux nazis? Est-ce un effet de la propagande ennemie, d'une presse à sensation et d'un cinéma trop suggestif, du déclin du patriotisme et de la morale, du manque de confiance dans le gouvernement? Le courage et la peur, le désir de continuer la lutte et celui de se mettre à l'abri sont intimement mêlés;

on ne peut ni glorifier ni blâmer ceux qui furent entraînés dans l'exode. L'évacuation aurait-elle pu être canalisée, l'invasion contenue? Il est bien difficile de déterminer des responsabilités, de chercher parmi les membres d'un gouvernement flottant entre Paris, Tours et Bordeaux et d'un état-major débordé, des coupables ou des boucs-émissaires. Tout a contribué en juin 1940 à l'effondrement du pays.

Lausanne

Paul-Louis Pelet

EDOARDO BARCHI, *Il problema etnico ticinese*. Lugano, Casa Editrice Cenobio, 1957. In-8°, pp. 87.

Non sta a me giudicare — nè questa sarebbe la sede più adatta per farlo — se, e fino a qual punto, le proposte avanzate dal Barchi per la soluzione dell'annoso e spinoso «problema etnico ticinese» abbiano una qualche possibilità di successo. Qui vorrei solo dire che il problema, o meglio, la questione della difesa dell'italianità del Ticino ha profonde radici nella storia dell'Italia. Il Barchi se ne rende conto, ma chi sa perchè evita di spingere l'indagine in profondità. Riluttanza o ritrosia a scoprire la verità? Si legga, ad esempio, quel capitoletto che termina colle parole: «Gli italiani» possono concorrere alla difesa dell'italianità del Ticino in più modi, «a cominciare da un interessamento più vivo e sostanziale per l'apporto ticinese alla comune civiltà linguistica.» Orbene, se il Barchi avesse voluto realmente capire perchè mai l'interessamento degli italiani verso «l'apporto ticinese» è quasi inesistente, avrebbe dovuto risolvere preliminarmente una serie di problemi storico-politici. Cerchiamo di enuclearne alcuni.

È incontestabile che, a differenza di quanto avviene per gli Svizzeri di lingua francese (Ramuz, Ottino ecc.) e di lingua tedesca (Frisch ecc.), scrittori come Chiesa, Filippetti, Calgari ecc. ecc. vivono ai margini della letteratura italiana ufficiale. Se si eccettua il Chiesa (ma siamo certi che gli è stato dato il posto che in effetti merita?), gli scrittori ticinesi sono pressochè sconosciuti persino ai critici letterari più scrupolosi ed informati. L'Italia non offre, quindi, agli intellettuali ticinesi tutte le soddisfazioni che la Francia, per esempio, offre ai ginevrini o ai vodesi. Tale fatto fa sì che gli intellettuali ticinesi (almeno quelli di grado elevato) non riescono quasi mai a concentrare e a moltiplicare il loro impulso, e per conseguenza a dare un preciso, deciso orientamento agli intellettuali dei gradi inferiori, che in tutte le società adempiono il ruolo di mediatori culturali. Conosco alcuni intellettuali ticinesi, stabilitisi da molti anni qui a Ginevra, i quali scrivono facilmente in francese, ma che sono incapaci di esprimersi correttamente in italiano. La mancanza appunto di questi intellettuali, vere cinghie di trasmissione della macchina culturale, mi sembra che sia una delle cause dell'indebolimento dell'italianità ticinese. Ovviamente il problema non va ridotto al solo esame del rapporto: cultura italiana — grandi intellettuali — medi